



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 122385

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la complexité des règles de grammaire. De nombreux parents d'élèves sont de plus en plus inquiets quant à la complexité des termes et des règles de grammaire qui selon eux sont incompréhensibles pour leurs enfants. Une inquiétude préoccupante si on considère que la langue est le premier outil de l'intégration sociale. De cette complexité, en découleraient notamment deux conséquences préjudiciables pour les élèves. D'une part celle-ci provoquerait un certain rejet de la langue française, qui peut notamment se caractériser par un véritable décrochage de l'élève en difficulté. D'autre part, le soutien que peuvent apporter les parents à leurs enfants se trouverait limité, dans la mesure où ses derniers éprouvent également cette difficulté de compréhension. Le programme officiel s'était pourtant donné un objectif louable en considérant que la grammaire « favorise une pensée précise ainsi qu'un raisonnement rigoureux et facilement compréhensible ». Il interroge donc le Gouvernement sur ce qu'il compte mettre en œuvre afin de faciliter et de faire aimer une langue dont les premières des qualités étaient la fluidité et la clarté.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122385

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12162

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)